

Inspection Pédagogique
du 2nd degré

VR/IP/BFM
n° 3211/2013-0133

Affaire suivie par
Bruno-François
MOSCHETTO
IA-IPR de lettres

Bureau 110
Téléphone
(687) 26 62 79
Fax
(687) 26 62 07
Mél.
bruno-
francois.moschetto@ac-
noumea.nc

1, avenue des
Frères Carcopino
BP G4
98848 Nouméa Cedex

Nouméa, le 5 mars 2013

Bruno-François MOSCHETTO

Inspecteur d'académie-Inspecteur
pédagogique régional des lettres pour
le Pacifique Sud

à

Mesdames et Messieurs les
professeurs de lettres de Wallis-et-
Futuna

s/c de Mesdames et Messieurs les
chefs d'établissement des
établissements du second degré.

Objet : lettre de rentrée 2013 de l'inspection des lettres.

Chères Collègues, Chers Collègues,

En cette période de rentrée, que je souhaite à tous énergique et féconde, permettez-moi de vous rappeler les grandes lignes de l'exercice de vos fonctions de professeur de lettres. Par le truchement des programmes nationaux, qui sont le cadre de référence, il vous faudra développer encore et toujours avec le plus grand nombre d'élèves possible la meilleure maîtrise de la langue française, à l'oral comme à l'écrit, et conforter chez eux l'acquisition d'une vraie culture littéraire et humaniste.

Pour l'inspection régionale des lettres à Wallis-et-Futuna, Mme Hortense NOUGARO à Wallis et Monsieur Marc SOULE à Futuna seront vos correspondants pédagogiques cette année. Je les remercie vivement pour leur aide très précieuse.

Comme vous le savez déjà, la *personnalisation* ainsi que la *responsabilisation* constituent les deux points essentiels qui soutiennent l'action éducative définie par le Ministre de l'éducation nationale pour la présente rentrée (BOEN n° 13 du 29 mars 2012, encart). *La maîtrise de la langue française* demeure également pour Wallis-et-Futuna une priorité spécifique à l'oral comme à l'écrit. Il nous revient donc de mettre en œuvre avec vigueur sur l'ensemble du terrain scolaire cette ambitieuse politique d'enseignement.

J'ajoute que pour le moment les modalités d'évaluation des personnels enseignants n'ont pas été modifiées (BOEN n° 26 du 26 juin 2012, encart).



2/6

Au collège

En Sixième, les évaluations qui pourront avoir été réalisées en classe de CM2 devraient vous permettre, au vu des résultats obtenus, d'affiner la pédagogie proposée aux élèves. L'« accompagnement personnalisé », qui a pour objectif de renforcer la liaison entre l'école primaire et le collège, s'organise à partir de deux heures hebdomadaires intégrées, dédiées à une remise à niveau quand des difficultés importantes, prioritairement dans les deux disciplines évaluées, le français et les mathématiques, sont constatées (BOEN n° 31 du 1^{er} septembre 2011).

Aujourd'hui c'est à la classe de Troisième d'être enfin à l'honneur pour l'entrée en vigueur du nouveau programme de français du collège (BOEN spécial n° 6 du 28 août 2008). C'est le moment, sans doute, pour chacun de relire le riche préambule général de ce programme qui cesse, désormais, d'être le nouveau... Expliquer le fonctionnement de la langue française, faire lire les élèves, encourager leur prise de parole pertinente, développer leur goût pour l'écriture sous toutes ses formes et valoriser l'acquisition des compétences reste bien sûr le cœur de votre métier.

L'enseignement transdisciplinaire de l'histoire des arts bénéficie d'approches spécifiques dans les programmes de français, qui sont exposées dans le BOEN n° 32 du 28 août 2008 (encart). Une épreuve du DNB est maintenant consacrée à l'évaluation de cet apprentissage : le BOEN n° 40 du 29 octobre 2009 (encart) en détermine l'organisation et il importe que les professeurs de français s'y impliquent pleinement.

C'est dans le BOEN n° 31 du 27 août 2009 que les professeurs de lettres classiques consulteront le programme d'enseignement de langues et cultures de l'Antiquité qui s'applique maintenant en classes de Quatrième et de Troisième, notamment pour ce qui concerne le grec.

Selon les modalités définies au BOEN n° 27 du 8 juillet 2010 le « livret personnel de compétences » charpente définitivement l'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences par chaque élève de collège. Le processus de validation du socle commun, que vous devez mettre en œuvre, est homogène et conditionne l'obtention du DNB.

Enfin, cette année sera le témoin d'une rénovation des modalités d'attribution du DNB et plus particulièrement d'une modification de l'épreuve de français (BOEN n° 13 du 29 mars 2012). La dictée est allongée pour s'étendre sur 600 à 800 signes, deux sujets sont proposés au choix des candidats, l'un de réflexion, l'autre d'imagination et le texte support, d'un auteur de langue française d'une trentaine de lignes, doit appartenir aux programmes de Quatrième ou de Troisième. Il importe de sensibiliser et d'entraîner dès maintenant les élèves à cette nouvelle donne.



Que la réforme de l'épreuve soit l'occasion pour tous les professeurs d'entraîner intensément leurs élèves en vue d'une maîtrise optimale de l'orthographe, d'usages efficaces de la morphosyntaxe de base et d'une compréhension exacte des consignes proposées, dans le respect des programmes.

3/6

Au lycée

La mise en place de la réforme du lycée d'enseignement général et technologique (BOEN spécial n° 1 du 4 février 2010), fondée sur la diversification et la fluidité des parcours, peut impliquer pour certains professeurs de lettres la prise en charge, en classes de Seconde, de deux enseignements d'exploration optionnels qui sont aussi des vecteurs de valorisation de la filière lettres :

- « Littérature et société » (BOEN spécial n° 4 du 29 avril 2010) ;
- « Langues et cultures de l'Antiquité » (BOEN n° 30 du 26 août 2010).

De façon plus indirecte, un troisième enseignement optionnel centré sur le théâtre peut mobiliser également les professeurs de français en Seconde :

- « Création et activités artistiques » – domaine *arts du spectacle* (BOEN spécial n° 4 du 29 avril 2010).

Le programme rénové de l'enseignement commun de français en classe de Seconde générale et technologique et en classe de Première des séries générales, ainsi que celui de l'enseignement de littérature en classe de Première littéraire sont entrés en application l'année dernière (BOEN spécial n° 9 du 30 septembre 2010). Il en va de même pour l'enseignement du français en classe de Première des séries technologiques (BOEN spécial n° 3 du 17 mars 2011). La transition s'est effectuée, avec le concours efficace de chacun d'entre vous, sans difficulté notable.

L'ouvrage collectif *A la croisée des cultures, pages d'ici ou d'ailleurs*, édité par le Centre de documentation pédagogique de Nouvelle-Calédonie en 2011, permettra utilement à vos élèves de se sensibiliser à la littérature océanienne, en complément et dans le respect des programmes officiels de français. Une version numérique de corrigés d'exercices, de plans de séquences complets et de projets annuels articulant ce support spécifique aux programmes nationaux est disponible sur le site académique des lettres en accès filtré, strictement réservé aux professeurs.

Rappelons que les heures d'« accompagnement personnalisé » se nourrissent de l'investissement et de l'imagination des professeurs de lettres en charge de classes de Seconde, dans le cadre de l'individualisation du parcours scolaire des élèves pour leur réussite optimale.

En Première générale, les thèmes biennaux communs des travaux personnels encadrés sont, encore pour l'année scolaire 2013 : « Contraintes



En Première générale, les thèmes biennaux communs des travaux personnels encadrés sont, encore pour l'année scolaire 2013 : « Contraintes et libertés », « Ethique et responsabilité », « Santé et bien-être ». Trois autres groupes de thèmes qui sont spécifiques aux séries économique et sociale, littéraire et scientifique sont également publiés au BOEN n° 26 du 30 juin 2011.

4 / 6

En Terminale L, le nouveau programme d'enseignement spécifique de littérature entre en vigueur à compter de la présente année scolaire (BOEN spécial n° 8 du 13 octobre 2011). Il est scindé en deux domaines d'étude, chacun dotés d'un programme limitatif d'œuvres renouvelé par moitié tous les ans.

Le programme obligatoire de littérature traité individuellement cette année par les professeurs concernés (BOEN n° 11 du 15 mars 2012, à consulter précisément pour de plus amples informations) se compose ainsi :

- A. Domaine d'étude « Littérature et langages de l'image » : *Zazie dans le métro*, de Raymond Queneau (édition au choix du professeur) et *Zazie dans le métro*, de Louis Malle.
- B. Domaine d'étude « Lire-écrire-publier » : *Lorenzaccio*, de Musset.

Pour les classes de Seconde, Première et Terminale, le programme de langues anciennes « enseignement des langues et cultures de l'Antiquité » est consultable au BOEN n° 32 du 13 septembre 2007. Les épreuves écrites et orales du baccalauréat porteront cette année, comme l'année dernière, sur les deux œuvres suivantes : pour le latin, Virgile, *Les Bucoliques* ; pour le grec, Euripide, *Hécube* (BOEN n° 16 du 21 avril 2011).

Il convient de sensibiliser efficacement les élèves aux épreuves de l'examen en multipliant les exercices de préparation aux divers types de sujets, issus des programmes, et les séances de correction critique.

CONTRIBUTION DES LETTRES A LA MISSION DU CENTENAIRE DE LA PREMIERE GUERRE MONDIALE

Une mission interministérielle du centenaire de la Première Guerre mondiale a été mise en place pour organiser l'ensemble des célébrations et recherches par lesquelles la République veut revenir sur cet événement majeur et en bien des points fondateur.

L'ensemble de la communauté éducative est impliqué dans cette action à long terme (de 2014 à 2018). Il vous revient donc en tant que professeur de lettres de bâtir, autant que faire se peut, des séquences d'enseignement regroupant les apprentissages autour de cet objet culturel commun, riche de possibilités disciplinaires et d'ouvertures interdisciplinaires.

SITES ELECTRONIQUES IMPORTANTS POUR L'ENSEIGNEMENT DES LETTRES



5/6

Accès direct aux :

- Site Eduscol qui comprend l'ensemble des programmes applicables pour le collège et le lycée, ainsi que des ressources disciplinaires et des guides : <http://eduscol.education.fr>. On consultera avec profit la base de donnée de scénarios pédagogiques EDU'bases qui s'y trouve abritée : <http://eduscol.education.fr/cid57544/edu-bases-des-usages-repertoires-pour-les-enseignants.html> ;

- Site du Centre national de documentation pédagogique, qui propose ses multiples ressources à destination de la communauté éducative : <http://www.cndp.fr/accueil.html>. Trois sous-adresses importantes y sont hébergées :

- <http://presence-litterature.cndp.fr>, pour l'enseignement de la littérature ;
- <http://www.cndp.fr/musagora/accueil.html>, pour l'enseignement des langues et cultures de l'Antiquité ;
- <http://www.cndp.fr/antigone/> pour l'enseignement du théâtre ;

- Site « Une clé pour démarrer » dont les multiples scénarios pour l'enseignement numérique des lettres sont consultables à cette adresse : <http://www.siene.fr/lettres/> ;

- Site des lettres de la Nouvelle-Calédonie, dans l'attente de la mise en ligne du site de Wallis-et-Futuna, à l'adresse suivante : <http://www.ac-noumea.nc/lettres/>. Ce lieu est encore en phase d'optimisation. Il donne progressivement accès aux ressources pédagogiques, administratives et disciplinaires importantes pour l'enseignement du français, du théâtre, des langues et cultures de l'Antiquité et de l'histoire des arts, aussi bien au collège qu'en lycée.

FORMATIONS ET EXAMENS

Les trois priorités dans le domaine de la formation des personnels pour 2013 (BOEN n° 45 du 6 décembre 2012) sont :

- L'adaptation immédiate aux fonctions ;
- L'adaptation aux évolutions prévisibles du métier ;
- L'acquisition de nouvelles compétences.

Les dossiers d'inscription aux examens académiques de certification complémentaire en *Arts* (quatre options : cinéma et audiovisuel ; danse ; histoire de l'art ; théâtre) et en *Français langue seconde* (BOEN n° 39 du 28 octobre 2004) seront bientôt disponibles également sur le site académique de la Nouvelle-Calédonie.



Veillez noter que les délais d'enregistrement des dossiers, qui doivent faire état d'expertise et/ou d'expérience avérées dans chacun des domaines, sont normalement assez brefs.

Les détenteurs de ces diplômes sont considérés comme prioritaires pour une mutation sur les postes à profil qui y correspondent.

6 / 6

INSPECTIONS

Je rappelle que pour l'essentiel, les finalités de la séance menée par le professeur inspecté, ainsi que les étapes principales de son déroulement doivent apparaître nettement aux élèves, indépendamment des contenus et des méthodes adoptés ce jour-là, pourvus qu'ils soient pertinents et adaptés aux capacités de la classe. La réactivité du public aux sollicitations du professeur est un critère important de la qualité du travail et le témoin de réelles acquisitions disciplinaires. Le cahier de textes de la classe, les cahiers des élèves, les documents du professeur, qui doivent être aisément consultables, permettront de cerner utilement l'articulation de la séance d'enseignement avec la séquence didactique en cours ainsi qu'avec le projet pédagogique mené à moyen, voire à long terme au sein de l'équipe de formation.

*

Je souhaite à chacun d'entre vous, que j'espère pouvoir rencontrer rapidement, une excellente année scolaire, dense en découvertes littéraires et culturelles ainsi qu'en satisfactions professionnelles.

Bruno-François MOSCHETTO